

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1375

présenté par

M. Pierre Cazeneuve, rapporteur pour avis au nom de la commission du développement durable et
de l'aménagement du territoire

ARTICLE 16 BIS

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« implantation »,

le mot :

« installation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.